

ÊTRE ÉLU MINORITAIRE : AGIR EFFICACEMENT DANS L'OPPOSITION

Maîtrisez les droits, les leviers d'action et les stratégies de positionnement de l'élu minoritaire afin d'exister politiquement, défendre vos propositions et renforcer votre impact dans le débat local.

PUBLIC CONCERNÉ

Élus, Collaborateurs et Agents publics

FORMATS POSSIBLES

- PRÉSENTIEL
Durée : **6h00**
- DISTANCIEL
Durée : **4h00 (Visioconférence)**

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Budget formation de vos collectivités
- DIF-Élus via **MON COMPTE ÉLU**



OBJECTIFS

- ✓ Connaître les droits et moyens d'action des élus minoritaires
- ✓ Comprendre le fonctionnement des instances et les marges de manœuvre de l'opposition
- ✓ Développer une stratégie politique et institutionnelle efficace
- ✓ Renforcer sa capacité d'expression, d'intervention et de proposition
- ✓ Organiser une communication cohérente et visible auprès des habitants
- ✓ Exister politiquement sans disposer des leviers de la majorité municipale



CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 Comprendre les droits de l'élu minoritaire

- Connaître les droits des élus locaux et minoritaires
- Comprendre les règles de représentation et d'expression
- Utiliser les outils réglementaires et les demandes d'information

2 Maîtriser les leviers d'action dans l'opposition

- Comprendre les marges d'action de l'opposition municipale
- Construire des interventions utiles et stratégiques
- Développer une présence active dans les instances locales
- Organiser son action politique dans la durée

3 Développer une stratégie de positionnement politique

- Trouver l'équilibre entre opposition, proposition et vigilance
- Définir son positionnement face à la majorité et aux oppositions
- Construire une stratégie d'influence locale cohérente
- Valoriser ses propositions et son travail d'élu

4 Organiser sa communication d'élu minoritaire

- Structurer une communication régulière et crédible
- Rendre compte de son action auprès des habitants
- Développer sa visibilité et utiliser les outils numériques
- Adapter sa communication aux enjeux locaux

5 Prendre la parole et intervenir efficacement

- Préparer ses interventions en conseil ou en réunion
- Développer une expression claire et convaincante
- Gérer les débats et les situations sensibles
- Renforcer l'impact de ses prises de parole

6 Cas pratiques et échanges d'expériences

- Analyse de situations rencontrées par des élus minoritaires
- Études de cas et exercices de communication
- Échanges autour des pratiques et difficultés de terrain



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

PRÉ-REQUIS

Aucun, sauf mention contraire précisée dans le programme de formation

FORMATEUR MOBILISÉ

1 formateur-expert

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Session organisée en présentiel dans une salle adaptée (intra ou inter) ou en distanciel via un outil de visioconférence
- Présentation académique de la thématique
- Alternance d'apports méthodologiques, d'illustrations concrètes et d'échanges avec le stagiaire
- Exercices pratiques, simulations, mises en situation et travail individualisé
- Envoi d'un support pédagogique écrit à l'issue de la session

QUALITÉ ET CONFORMITÉ DES FORMATIONS

- Organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation et des bilans de compétences, et bénéficiant de l'agrément du Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales pour la formation des élus locaux
- Formations conçues dans le respect des exigences réglementaires, pédagogiques et administratives applicables

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Envoi d'un questionnaire de recueil des attentes des stagiaires en amont de la formation
- Émargement ou dispositif de traçabilité de présence
- Évaluation des acquis de la formation à travers des exercices, quiz, études de cas ou échanges pédagogiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud à l'issue de la session
- Certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation
- Accès au Service Après-Formation LIBRA permettant aux participants de poser des questions complémentaires pendant une durée de 2 mois via une adresse e-mail dédiée
- Questionnaire de suivi à froid transmis dans les deux mois suivant la formation

